

Dans le cadre du 13<sup>e</sup> Forum Sport, Santé, Environnement

# Challenge sportif « Courir ensemble »

Samedi 3 septembre à 15h



Inscription jusqu'au  
vendredi 19 août 2022

ARRIVEE



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT

Angoulême



ENEDIS  
L'ÉLECTRICITÉ EN MAÎTRE



Crédit Mutuel  
du Sud-Ouest





*La 9<sup>e</sup> édition du challenge sportif a rencontré un vif succès en 2019 avec la participation de 235 concurrents.*

*Après l'annulation de 2 éditions en raison de la crise sanitaire nous reconduisons cet événement en 2022.*

*Merci à l'implication et au soutien de nos partenaires.*

### **Gérard Dezier**

Vice-Président en charge des travaux des équipements sportifs communautaires et de loisirs

## **Inscription ouverte jusqu'au 19 août 2022 à l'aide du bulletin joint.**

### **Vendredi 2 septembre :**

Remise des dossards, à l'espace Carat de 10h à 19h.

Présentation d'une pièce d'identité ou de sa photocopie, si vous venez chercher le dossard de l'un de vos co-équipiers.

### **Samedi 3 septembre :**

17h : remise officielle des récompenses

Un lot offert à chaque participant.

Parking gratuit

Un vestiaire homme et un vestiaire femme seront mis à votre disposition. Vestiaires non surveillés.



## Extrait règlement

**Le règlement complet est consultable au verso du bulletin d'inscription.**

Il peut aussi être téléchargé sur le site : [www.forum-sport-sante-environnement.com](http://www.forum-sport-sante-environnement.com)

### Article 1 :

Le GrandAngoulême en lien avec ses partenaires organise le samedi 3 septembre 2021 à 15h un challenge sportif dans le cadre du Forum « Sport, Santé, Environnement » 2022.

### Article 2 :

Il s'agit d'une course-relais, en binôme, destinée d'une part, au personnel des entreprises, aux bénévoles associatifs, aux structures d'accueil et, d'autre part, aux personnes atteintes d'un handicap (moteur, visuel, auditif, déficience intellectuelle, troubles psychiques).

### Article 3 :

Le parcours est réalisé sur le site de l'Espace Carat – 54 avenue Jean Mermoz – 16340 L'Isle d'Espagnac. Il est accessible à tout type de handicap. Il s'effectue sur un sol en enrobé. Le parcours est sécurisé et s'effectue par boucle autour du bâtiment. Une boucle mesurant 600 mètres.

### Article 6 :

Chaque équipe est constituée d'au minimum 1 binôme (1 personne valide/1 personne en situation de handicap) et au maximum de 4 binômes par équipe. Chaque concurrent doit parcourir au moins 1 tour de circuit et passer le relais au binôme suivant et ce jusqu'au temps légal imparti par l'épreuve. Un dossard et une puce électronique seront remis à chaque binôme, indiquant le numéro de son équipe et sa position dans le relais (de 1 à 4), qu'il doit obligatoirement rendre à la fin de la course.

### Article 7 :

L'épreuve aura lieu le samedi 3 septembre 2021 de 15h à 16h.

### Article 17 :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

**Les structures ou les entreprises qui rencontreraient des difficultés à constituer leur équipe peuvent s'adresser auprès de :**

### GrandAngoulême :

- [p.bouillon@grandangouleme.fr](mailto:p.bouillon@grandangouleme.fr)
- 05 45 38 57 66

# Les partenaires



Direction Cohésion Territoriale et Appuis aux communes,  
25, bd Besson-Bey - 16023 Angoulême CEDEX

forumsse@grandangouleme.fr  
<https://fsse.grandangouleme.fr>

